

*Ministère de l'éducation nationale,  
de la jeunesse et de la vie associative*

*Le Chef de Cabinet*

*Paris, le* 16 AVR. 2012

Monsieur le Président,

C'est avec toute l'attention qu'elle mérite que Monsieur Luc CHATEL, Ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, a pris connaissance de la correspondance que vous lui avez adressée le 10 février 2012 concernant les nouvelles modalités de la 1<sup>ère</sup> épreuve orale du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré de lettres classiques pour la session 2012.

Le Ministre m'a chargée de vous informer qu'il a demandé à Madame la Directrice générale des ressources humaines de procéder à une étude attentive de ce dossier et de vous tenir informé de la suite réservée à votre démarche.

Restant à votre écoute, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Diane PILOTAZ

Monsieur Jean-Yves GUILLAUMIN  
Président de l'Association des professeurs  
de langues anciennes de l'enseignement  
supérieur  
30 Rue Mégevand  
25016 BESANCON Cedex

Référence à rappeler : BDC/2012005590/SC/FD